

## Module n°1 : Faire le point sur sa situation

### Contexte

---

Cette étape est optionnelle car elle peut être réalisée par un conseiller au sein de votre établissement. Un outil de positionnement vous aidera à faire ce point de situation. Si aucun accompagnement n'est envisageable dans votre établissement ou que la situation nécessite un regard externe, vous pouvez mobiliser ce module auprès de votre délégation.

### Objectifs

---

**Réaliser** un bilan de sa situation professionnelle ;

Se positionner dans le dispositif de formation ; Identifier les éventuelles formations complémentaires (Compétences clés, orthographe, remise à niveau...).

### Renseignements complémentaires

---

Pour identifier les modules nécessaires au parcours professionnel de l'agent, un outil de positionnement est à votre disposition sur le site régional de l'Anfh dans la rubrique « services aux établissements ».

### Programme

---

S'exprimer sur sa situation ; Déetecter et analyser les enjeux personnels et professionnels du projet professionnel ; Identifier ses forces, faiblesses, opportunités, contraintes ; Définir les étapes utiles à la construction de son avenir professionnel ; Repérer les outils, dispositifs et acteurs mobilisables ; Instaurer une relation accompagnant/ accompagné avec les acteurs de son établissement impliqués dans sa transition professionnelle.

#### Public

**Tout agent de la Fonction publique hospitalière en situation de transition professionnelle, choisie ou subie.**

#### Exercice

**2026**

**Code de formation**

**1-1**

**Nature**

**AFR**

**Organisé par**

**Achat en cours**

**Durée**

**NON CONNUE A CE JOUR**

**Typologie**

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**